

4.6.3 Unité géographique d'analyse # 3 : Blanche



Plage de Saint-Ulric © Municipalité de Saint-Ulric

4.6.3.1 Caractéristiques propres au territoire

L'unité géographique d'analyse de la rivière Blanche comprend deux bassins versants principaux : Blanche et Petite rivière Blanche. C'est un territoire de 299,3 km² borné au nord par le fleuve Saint-Laurent, qui comprend la municipalité de Saint-Ulric et dont environ la moitié de l'unité fait partie de la MRC de La Matapédia. Certaines des plus grandes tourbières exploitées de La Matanie se trouvent dans la plaine du littoral.

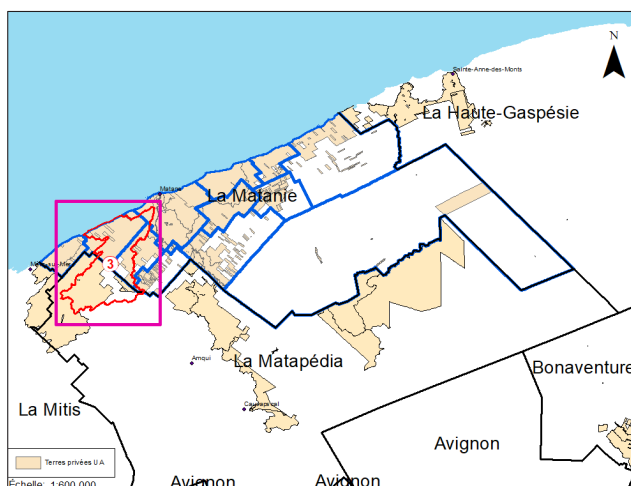


Figure 70 : Localisation de l'UGA # 3 : Blanche

Superficie totale de l'UGA # 3 : Blanche
299,30 km²

Terres privées
245,16 km² (81,9%)

Terres privées par MRC

| La Matanie | La Matapédia |
|------------------------|-----------------------|
| 145,31 km ² | 99,85 km ² |

Figure 71 : Superficies de l'UGA # 3 : Blanche

4.6.3.2 Utilisation du sol de tenure privée

Une grande partie de la zone de plaine du littoral est cultivée, dont une tourbière exploitée de plus de 150 ha. Puis, le territoire devient plus forestier à mesure que le relief et l'altitude augmentent, vers le sud. Du côté de La Matapédia, on note des superficies agricoles autour de certains noyaux.

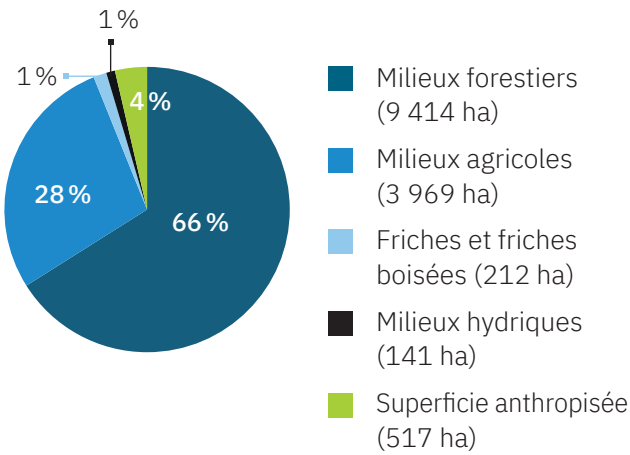
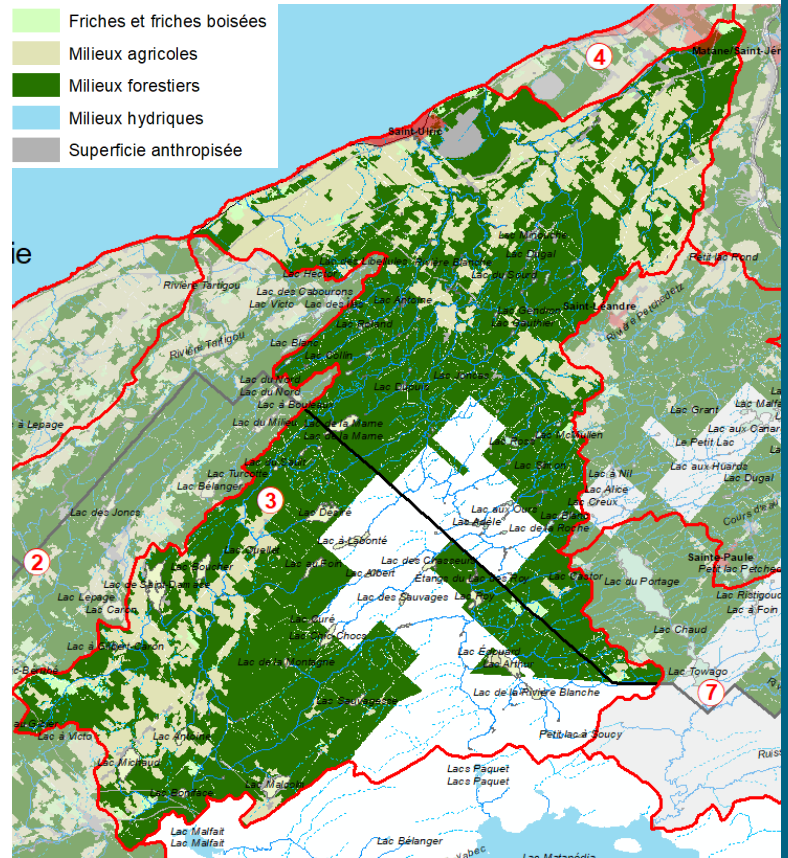


Figure 72 : Types d'utilisations du sol de tenure privée de l'UGA # 3 : Blanche (données pour la MRC de La Matanie seulement)



4.6.3.3 Pressions

Malgré l'absence des données de CIC pour une partie de l'UGA, l'analyse des pressions anthropiques est présentée pour la partie de territoire de la MRC de La Matanie qui est couverte. Près de la moitié de ces milieux humides subissent des pressions moyenne ou forte, principalement en raison des tourbières exploitées commercialement.

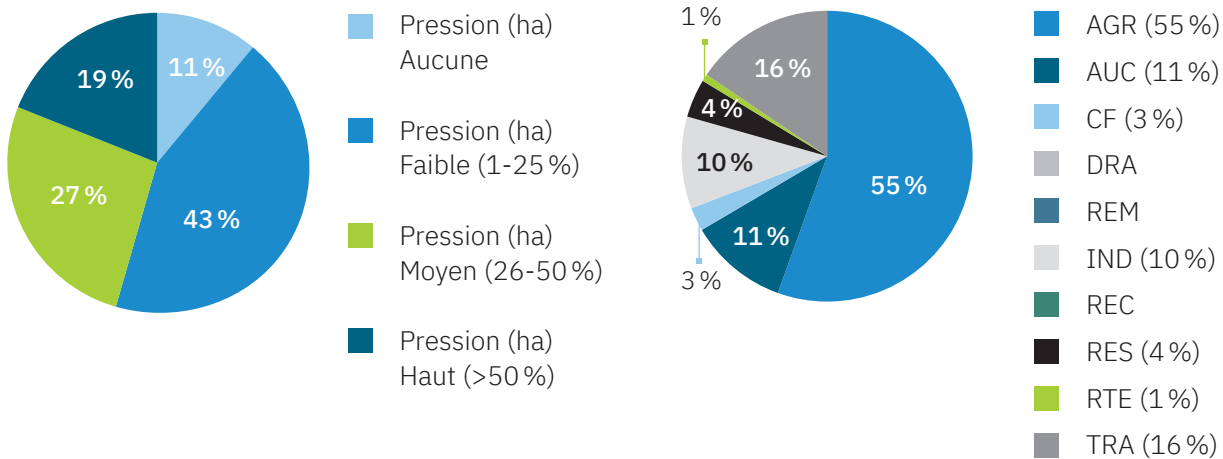


Figure 73 : Taux de pression (a) et types de pression principale (b) de l'UGA # 5 : Blanche (sur l'aire d'étude de CIC en Matanie)

L'analyse du réseau routier de toute l'UGA montre une densité de ponceaux de 0,71 ponceau/km linéaire de cours d'eau, ce qui est modérément élevé par rapport à la moyenne de 0,61 pour le territoire au complet. Quant à la densité de chemins, elle est de 2,05 km/km², soit près de la moyenne.

Tableau 44 : Données relatives au réseau routier de l'UGA #3 Blanche

| | |
|--|------------|
| Longueur des routes pavées (km) | 78,27 |
| Longueur de routes non pavées (km) | 79,22 |
| Longueur des chemins forestiers (km) | 457,09 |
| Longueur totale du réseau routier (km) | 614,58 |
| Nombre de ponceaux (potentiel) | 411 |

Source : Réseau routier – AqréseauPlus, Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN)

4.6.3.4 Milieux hydriques

Les principaux cours d'eau sont la rivière Blanche, le lac Minouche, le lac Arthur, le lac Malcom, le lac Michaud, le lac de Saint-Damase, le lac Boucher, le cours d'eau Petite rivière Blanche et le cours d'eau Le Petit Bras. La superficie de lacs est somme toute négligeable.

Tableau 45 : Caractéristiques des milieux hydriques de l'UGA #3 : Blanche

| | |
|---|--------|
| Longueur de cours d'eau permanents (km) | 280,95 |
| Longueur de cours d'eau intermittents (km) | 293,88 |
| Milieux hydriques surfaciques (lacs) (ha) | 522,12 |
| Milieux hydriques surfaciques (rivières) (ha) | 3,18 |

4.6.3.5 Milieux humides

Un total de 1 263 hectares de milieux humides sont présents dans l'UGA Blanche, selon les données de milieux humides potentiels (MELCC, 2019). Les tourbières boisées et les marécages arborescents forment les types dominants, mais tous les types sont présents, ce qui confère à cette UGA une belle diversité de milieux humides.

Tableau 46 : Milieux humides de l'UGA #3 : Blanche

| Type de milieu humide | Superficie dans les terres privées de la MRC de La Matanie (ha) |
|--------------------------------|---|
| Eau peu profonde | 41 |
| Marécage arborescent | 470 |
| Marécage arbustif | 15 |
| Milieu humide | 169 |
| Tourbière boisée ombrotrophe | 28 |
| Tourbière boisée minérotrophe | 445 |
| Tourbière ouverte ombrotrophe | 21 |
| Tourbière ouverte minérotrophe | 73 |
| Total | 1 263 |

Terres privées (Matanie)
8,69 %

Terres privées et publiques (incluant MRC limitrophes)
9,68 %

Figure 74 : Pourcentage de milieux humides dans l'UGA #3 : Blanche

La quantité de milieux humides est relativement élevée, avec 8,69 % de la superficie du territoire privé de La Matanie.



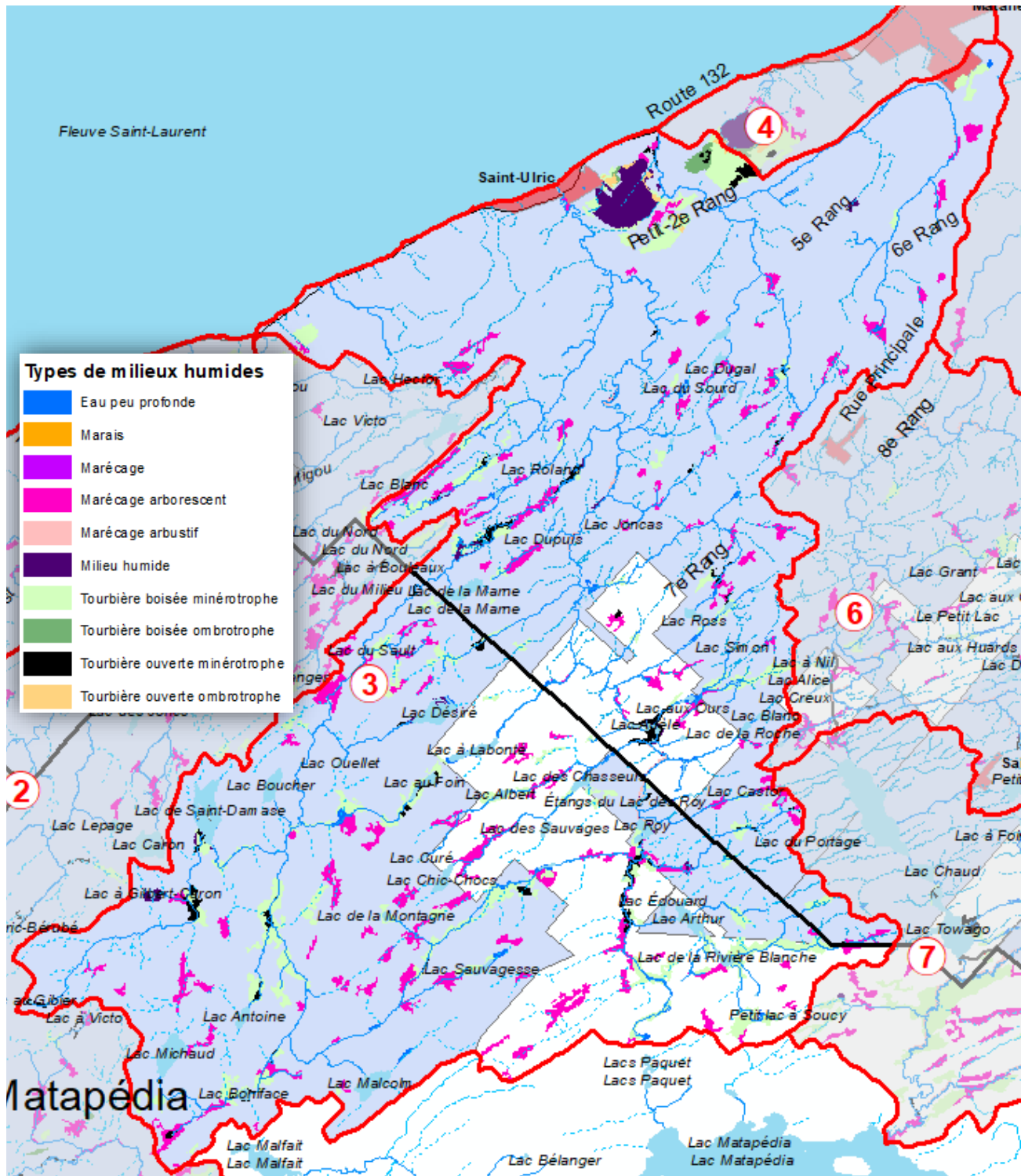


Figure 75: Milieux humides de l'UGA # 3 : Blanche (CIC, 2022)

Les plus grandes tourbières boisées de La Matanie se retrouvent dans la plaine côtière de l'UGA Blanche. Ces tourbières font l'objet d'exploitation commerciale depuis plusieurs décennies. Actuellement, la compagnie qui détient les droits d'exploitation est Les Tourbes M.L. Itée.

4.6.3.6 Milieu humain

Afin d'avoir une connaissance plus poussée du territoire et d'obtenir un diagnostic fiable, la MRC a réalisé le recensement des éléments modifiés par l'humain à l'intérieur de l'UGA. Dans cette énumération, l'ordre n'est pas important.

- › Accès à la Route bleue du sud de l'estuaire (activités nautiques, ex. kayak)
- › Halte du Parc des rives
- › Rampe de mise à l'eau (fleuve Saint-Laurent)
- › Périmètres urbains :
 - Saint-Ulric (pop. 1 523)
 - Une petite partie du périmètre urbain de Saint- Damase (pop. 355)
 - Une petite partie du périmètre urbain de Saint-Noël (pop. 405)
- › Présence d'un réseau d'aqueduc et d'égout dans la municipalité de Saint-Ulric
- › Station d'épuration de Saint-Ulric :
 - **Type de traitement** : Étangs à rétention réduite. **Population desservie** : 763. **Nombre d'ouvrages de surverse sur le réseau** : 3. **Nombre d'ouvrages de surverse non localisés** : 0. **Cours d'eau récepteur** : fleuve Saint-Laurent.
- › Système de distribution d'eau potable de Saint-Ulric :
 - Dessert une population de 838 personnes. Approvisionnement : Rivière Blanche.
- › Future prise de distribution d'eau potable de Saint-Ulric
- › Aires de protection de l'eau potable de Saint-Ulric (future et actuelle)
- › Sites de villégiature au lac Minouche et présence d'un organisme à but non lucratif regroupant les riverains (Regroupement des résidents du lac Minouche)
- › 5 sablières et 3 carrières
- › Piste de ski de fond et raquette à Saint-Ulric (longueur de piste 8,2 km)
- › Exploitation de la tourbe
- › 98 éoliennes dans les municipalités de Saint-Ulric, Saint-Léandre et le territoire de la ville de Matane
- › Pont couvert Pierre-Carrier dans la municipalité de Saint-Ulric
- › 4 barrages de faible contenance de type récréatif et villégiature
- › 1 lieu de dépôt de sel extérieur et 1 lieu de dépôt de sel intérieur
- › 1 lieu d'élimination des déchets désaffectés
- › 19 entreprises agricoles du côté de la Matanie
- › Sentiers VHR :
 - Sentier de QUAD (longueur de 91,03 km)
 - Sentier de motoneige (longueur de 66,88 km)
- › Chemin de fer (longueur 13,15 km)
- › Ligne de transport d'énergie (longueur de 53,11 km)
- › Poste du parc éolien Le Nordais I
- › Poste du parc éolien de Saint-Ulric–Saint-Léandre
- › Les Sentiers de La Grotte des Fées (longueur de 7,4 km)
- › Vignoble Carpinteri
- › Plage de la base de plein air Saint-Damase
- › Camping de la base de plein air Saint-Damase
- › Activité nautique Canoë-kayak à la base de plein air Saint-Damase
- › Auberge et camping du lac Malcom



4.6.3.7 Milieu naturel

Afin d'avoir une connaissance plus poussée du territoire et d'obtenir un diagnostic fiable, la MRC a recensé les principales caractéristiques naturelles de l'UGA ainsi que des éléments de risque (espèces menacées ou vulnérables, événements climatiques extrêmes, etc.). Dans cette énumération, l'ordre n'est pas important.

- › Principaux cours d'eau et lacs :
 - Rivière Blanche
 - Lac Minouche
 - Lac Arthur
 - Lac Malcom
 - Lac Michaud
 - Lac de Saint-Damase
 - Lac Boucher
 - Cours d'eau Petite rivière Blanche
 - Cours d'eau Le Petit Bras
- › Espèce faunique vulnérable :
 - Pygargue à tête blanche
- › Espèce faunique susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable :
 - Anguille d'Amérique (rivière Blanche et Petite rivière Blanche)
- › Espèce floristique vulnérable :
 - Valériane des tourbières
- › Espèces floristiques susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables :
 - Calypso d'Amérique
 - Potamot à feuilles raides
- › Secteur coquiller (fleuve Saint-Laurent)
- › Point chaud de biodiversité à l'embouchure de la rivière Blanche
- › Espèce exotique envahissante :
 - Plantes de milieux terrestres : berce commune
- › Érosion côtière
 - Forte exposition des infrastructures côtières
 - Bâtiments menacés d'ici 2099 concentrés dans le PU de Saint-Ulric
 - Faible espace sans contrainte pour les écosystèmes côtiers
- › Secteur à risque d'érosion :
 - Petite rivière Blanche
- › Secteur à risque de décrochement et de glissement de terrain :
 - Rivière Blanche
- › Secteur à risque d'inondation en eau libre 0-100 ans :
 - Rivière Blanche
- › Secteur à risque d'inondation par embâcle de glace avec mouvement 0-20 ans :
 - Rivière Blanche
- › Chute à Ti-Mé
- › Chute de la Grotte des Fées
- › Aire de concentration d'oiseaux aquatiques
- › Protection de l'encadrement visuel (lac Adèle)
- › Comprend une partie du Parc régional de la Seigneurie du lac Matapédia
- › Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL) :
 - Lac Michaud :
 - État trophique (saison 2020) : zone de transition méso-eutrophe
 - Lac de Saint-Damase :
 - État trophique (saison 2014) : zone de transition méso-eutrophe



4.6.3.8 Identification des milieux humides d'intérêt pour la conservation

Parmi les milieux humides recensés sur le territoire, les complexes de milieux humides prioritaires ont été ciblés à partir de l'analyse multicritères décrite à la section 4.4.1. Les cinq niveaux de priorisation obtenus ont été classés en trois catégories, soit «absence d'intention» (niveaux 1 et 2), «utilisation durable» (niveau 3) et «protection» (niveaux 4 et 5).

Dans l'UGA Tartigou, une grande portion du territoire a été couverte par CIC, dont la totalité de la partie située en Matanie (voir zone couverte à la figure 33). Il a donc été possible d'appliquer un filtre fin afin de tenir compte de la représentativité et de la rareté de certains milieux (ex. marais). Les données de la cartographie détaillée de CIC ont aussi permis de raffiner les milieux humides d'intérêt avec le contour le plus à jour disponible, lorsqu'il était de plus grande superficie ou équivalent. Lorsque le milieu humide de la cartographie de CIC était nettement plus petit ou absent, il a été retiré des milieux d'intérêt. Des éléments territoriaux ont aussi permis de peaufiner la sélection des milieux d'intérêt (présence de sentiers, lacs de villégiature importants, présence de plantes rares, zones inondables, éléments naturels impor-

tants, aire de protection des sources d'eau potable, etc.). La justification de chaque filtre fin, s'il y a lieu, se retrouve dans la couche d'information numérique des milieux humides d'intérêt.

Tableau 47 : Milieux humides d'intérêt pour la conservation – UGA #3 : Blanche

| Niveau de priorisation (analyse multicritères BSL) | Moyen de conservation retenu | Superficie (ha) |
|--|------------------------------|------------------------|
| 1 | Absence d'intention | 236,07 |
| 2 | | |
| 3 | Utilisation durable | 735,47 |
| 4 | Protection | 291,46 |
| 5 | | |
| Total des MH d'intérêt | | 1 026,93 (81%*) |

*Le pourcentage est calculé sur la base du total des MH détaillés lorsque disponibles (CIC, 2022) et potentiels pour le reste (MELCC, 2019)

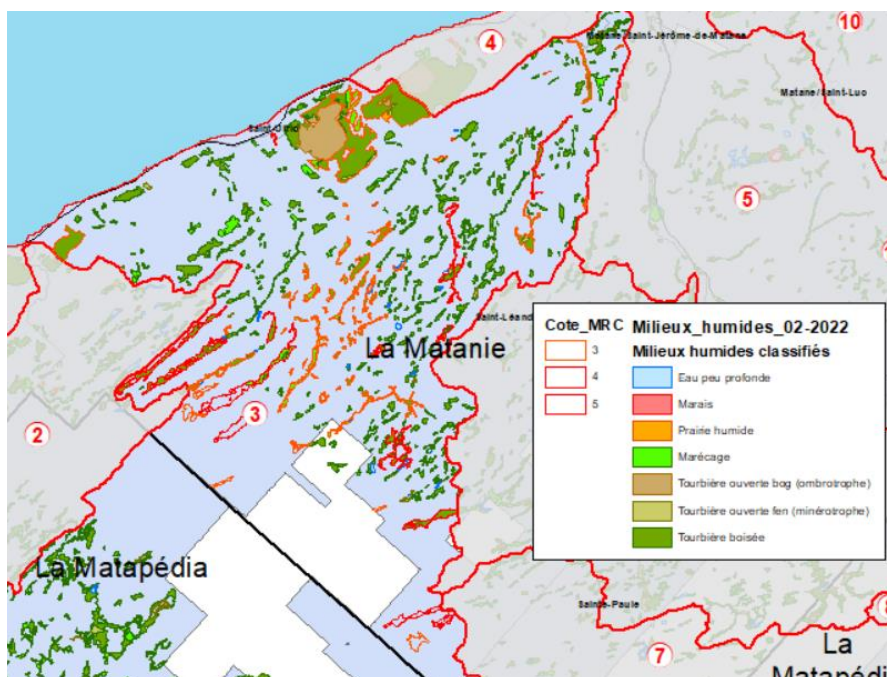


Figure 76 : Milieux humides d'intérêt pour la conservation – UGA #3 : Blanche

Une très grande proportion des milieux humides (81 %) a été identifiée comme ayant un intérêt pour la conservation dans l'UGA Blanche.

4.6.3.9 Analyse FFOM

Tableau 48 : Forces, faiblesses, opportunités et menaces des milieux humides et hydriques de l'UGA #3 : Blanche

| | Forces | Opportunités |
|---------|---|---|
| Positif | <ul style="list-style-type: none"> › Superficie importante de milieux humides › Milieux humides diversifiés et peu menacés › Bon potentiel de mise en valeur des milieux humides par le développement récréotouristique › Bassins versants aux paysages agroforestiers ou forestiers, sauf en amont (plaine agricole du Saint-Laurent) › Présence de systèmes d'aqueduc et d'égouts à Saint-Ulric – projet d'alimentation en eau souterraine en cours › Vulnérabilité des eaux souterraines de significative à très faible › Initiatives pour améliorer la qualité de la rivière Blanche › Forte valeur paysagère dans la partie aval des bassins versants › Présence d'une association de lac (Regroupement des Résidants du lac Minouche) › Intégration des lacs Michaud et Saint-Damase au Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL) | <ul style="list-style-type: none"> › Relocalisation de la prise d'eau municipale de Saint-Ulric et changement pour prise souterraine › Tourbières à revaloriser › Nombreux bâtiments et infrastructures exposés aux risques côtiers – possibilité de repenser les secteurs côtiers › Conservation volontaire › Adoption d'un règlement régional sur l'aménagement forestier › Sensibilisation auprès des propriétaires riverains › Expertise et possibilité de collaborations scientifiques avec l'UQAR (risques côtiers et fluviaux, eaux souterraines) et des organismes environnementaux › Développement d'une approche côtière intégrée pour les interventions sur la route 132 |



| | Faiblesses | Menaces |
|---------|--|---|
| Négatif | <ul style="list-style-type: none"> › Nombreuses propriétés traversées par des milieux humides (accessibilité difficile) – les MHH ont une orientation est-ouest et le cadastre est nord-sud › Pression élevée autour de certains lacs de villégiature, dont le lac Minouche › Présence d’installations septiques non conformes au lac Minouche – situation en cours de correction › Pression d’urbanisation en présence de MHH à Saint-Ulric › Emplacement non adéquat du garage municipal de Saint-Ulric › Forte proportion de tourbières exploitées › Forte pression agricole locale en amont de l’UGA › (ex. drainage, bandes riveraines, linéarisation de cours d’eau) augmentant les risques pour la biodiversité › Densité élevée d’habitations en bordure des lacs de villégiature › Problèmes de qualité de l’eau de certains lacs (Michaud et de Saint-Damase) › Privatisation des accès à l’eau | <ul style="list-style-type: none"> › Augmentation de la pression autour de certains lacs de villégiature › Expansion de l’exploitation des tourbières affectant des complexes de milieux humides d’intérêt › Zones à risque (érosion, décrochement, inondations) › Développement de parcs éoliens – impact potentiel sur la connectivité de certains MHH › Activités nautiques qui peuvent apporter des EEE dans les cours d’eau › Présence d’emprises routières, ferroviaires et énergétiques pouvant faciliter la propagation des EEE › Accélération du vieillissement des lacs habités due aux impacts des changements climatiques › Insectes défoliateurs (TBE, agrile du frêne, etc.) › Dans un contexte de changements climatiques, aggravation des phénomènes côtiers d’érosion et de submersion pour les biens, les personnes et les écosystèmes |

4.6.3.10 Enjeux de conservation

À l’échelle de l’est du Bas-Saint-Laurent, l’UGA Blanche se distingue par l’étendue de ses complexes de tourbières boisées dont certaines exploitées depuis le début du 20^e siècle. En raison de leur superficie et de leur localisation, ces tourbières ont une grande valeur écologique et économique. Le maintien de l’industrie de la tourbe, la protection et la réhabilitation de certaines tourbières apparaissent comme les enjeux distinctifs de ce secteur.

En bordure du Saint-Laurent, dans un contexte de changements climatiques, l’UGA Blanche est directement concernée par l’aggravation des risques côtiers tels que l’érosion et la submersion. Le PU de Saint-Ulric compte l’une des concentrations les plus élevées de bâtiments à risque d’ici 2099. La route 132 est également sujette aux risques côtiers. La protection des milieux humides côtiers, la végétalisation des rives et l’utilisation durable des espaces côtiers libérés ou protégés notamment pour leur valeur écologique et sociale apparaissent comme des

pistes d’action prioritaires. L’élaboration de scénarios d’adaptation des communautés en collaboration avec des chercheurs est aussi une action à retenir.

Comme la prolifération des EEE se fait généralement d’ouest en est, il s’agit d’une UGA où la vigilance s’impose. Les emprises de la route 132, du rail et des lignes de transport d’énergie favorisent l’agrandissement de leur aire de distribution. Les activités nautiques et la pêche font aussi peser des risques sur les lacs de villégiature et leurs affluents.

La forte concentration de résidences de villégiature en bordure de certains plans d’eau, dont le lac Minouche en Matanie, pose également des risques de dégradation de la qualité de l’eau, lesquels s’additionnent aux phénomènes d’étiage sévère et de réchauffement de l’eau associés aux changements climatiques. Le contrôle des eaux usées, la protection des MHH naturels et l’amélioration des bandes riveraines réduisent ou captent les nutriments, polluants ou sédiments pouvant se retrouver dans l’eau.

Dans un secteur longeant le Saint-Laurent, à l'ouest du village de Saint-Ulric, l'UGA Blanche se distingue par des risques élevés pour la biodiversité en raison de la concentration importante des activités agricoles. La linéarisation des cours d'eau, le drainage agricole, la qualité des bandes riveraines et les pratiques agricoles impactent le milieu hydrique. La poursuite des efforts menant à l'adoption de pratiques agroenvironnementales par les entreprises agricoles afin de

contribuer à l'amélioration de la qualité de l'environnement est un enjeu.

Enfin, la rivière Blanche et ses tributaires sont enclavés dans des secteurs de pentes souvent instables. Ces zones de mouvement de sol peuvent menacer des infrastructures et des bâtiments en plus de poser des risques d'obstruction pour les cours d'eau. Le développement des connaissances pour prévenir et diminuer les risques est un enjeu.

4.6.3.11 Orientations et objectifs de conservation des MHH

Tableau 49 : Enjeux et objectifs de conservation de l'UGA #3 : Blanche

| Enjeu 1 | Protection et exploitation durable des tourbières boisées |
|----------------------|--|
| Orientation | Protéger et restaurer les tourbières des complexes de MHH d'intérêt |
| Secteurs visés | Tourbières boisées de Saint-Ulric |
| Objectifs | <ul style="list-style-type: none"> › Protéger et utiliser durablement les tourbières boisées › Restaurer les tourbières en fin d'exploitation › Permettre à long terme l'exploitation de la tourbe |
| Indicateurs de suivi | › Superficie de tourbières exploitées, restaurées et protégées |
| Enjeu 2 | Qualité de l'eau des lacs de villégiature de Saint-Ulric |
| Orientation | Améliorer la santé des lacs de villégiature de Saint-Ulric |
| Secteurs visés | Lac Minouche |
| Objectifs | <ul style="list-style-type: none"> › Sensibiliser le public aux EEE › Limiter la pression de villégiature sur le milieu hydrique › Améliorer l'état des bandes riveraines › Conserver les milieux humides |
| Indicateurs de suivi | <ul style="list-style-type: none"> › Nombre de personnes rejointes par la sensibilisation › Nombre de fosses septiques polluantes › Proportion ou longueur des bandes riveraines végétalisées › Quantité de milieux humides conservés |
| Enjeu 3 | Qualité de l'eau de surface en milieu agricole |
| Orientation | Améliorer les pratiques agroenvironnementales |
| Secteurs visés | Milieux hydriques agricoles |
| Objectifs | <ul style="list-style-type: none"> › Améliorer la qualité des bandes riveraines › Lors de demandes d'intervention, réaménager les cours d'eau pour retrouver un lit d'écoulement de forme naturelle › Supporter l'adoption de pratiques agroenvironnementales |
| Indicateurs de suivi | <ul style="list-style-type: none"> › IQBR › Superficies visées par des projets agroenvironnementaux en milieux hydriques (consulter le MAPAQ) › Superficies cultivées avec des techniques visant la protection des sols (consulter le MAPAQ) › Longueur de cours d'eau restaurés |

| Enjeu 4 | Prolifération des EEE |
|----------------------|---|
| Orientation | Contrer et ralentir la prolifération des EEE |
| Secteurs visés | Emprises routières, ferroviaires et énergétiques ainsi que les terrains à proximité |
| Objectifs | <ul style="list-style-type: none"> › Surveiller la prolifération des EEE › Contrôler ou éradiquer les EEE › Sensibiliser le public aux EEE |
| Indicateurs de suivi | <ul style="list-style-type: none"> › Superficies et nombre de foyers d'infestation d'EEE › Superficies ayant fait l'objet d'interventions › Nombre de signalements et d'inspections |
| Enjeu 5 | Augmentation de l'érosion côtière dans un contexte de changements climatiques |
| Orientation | S'adapter aux risques côtiers |
| Secteurs visés | Terrains riverains du fleuve Saint-Laurent |
| Objectifs | <ul style="list-style-type: none"> › Contrer l'artificialisation des rives › Favoriser l'accès au fleuve › Protéger le paysage maritime › Réduire l'exposition aux aléas côtiers › Sensibiliser les propriétaires riverains › Réaliser des scénarios d'adaptation des communautés aux changements climatiques |
| Indicateurs de suivi | <ul style="list-style-type: none"> › État des rives (proportion de rives dégradées ou artificialisées) › Nombre de résidences exposées aux risques côtiers › Longueur de rives protégées par des techniques végétales ou par de la recharge de plage › Nombre de personnes sensibilisées |
| Enjeu 6 | Protection des pentes instables |
| Orientation | Réduire les risques de mouvement de sol et d'obstruction de cours d'eau |
| Secteurs visés | Pentes fortes des secteurs en amont de la rivière Blanche et de ses principaux affluents à Saint-Ulric |
| Objectifs | <ul style="list-style-type: none"> › Documenter les risques associés aux pentes instables › Développer une stratégie d'intervention |
| Indicateurs de suivi | › Longueur de cours d'eau ayant été analysée |